



LE FIL 100% EAC #28

La lettre d'information de la DAAC Bretagne - Avril 2022

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

**« Les photos sont là,
et il ne te reste plus qu'à les prendre. »
Robert Capa**

pass Culture

Les crédits pass Culture de vos établissements sont à dépenser jusqu'à la fin de l'année scolaire. Ces crédits ne font l'objet d'aucun reliquat, et dès le mois de septembre ils seront recalculés à partir de vos effectifs d'élèves.

Ainsi, n'hésitez pas à contacter vos partenaires culturels inscrits sur Adage afin de construire avec eux des offres pass Culture.

N'hésitez pas non plus à vous rendre sur Adage, onglet « Ressources », bouton « Offres pass Culture » afin de prendre connaissance des offres postées par les structures culturelles de votre département, de l'académie, ou de l'ensemble du territoire national.

Toutes les informations sur le pass Culture sont disponibles dans [cette rubrique du portail de la DAAC](#).



Centre National du Livre

Si vous souhaitez faire venir un auteur dans votre établissement et financer sa venue via le pass Culture, le Centre National du Livre se propose de prendre en charge le dépôt de l'offre sur Adage.

Les rencontres en classe proposées grâce à la part collective du pass Culture suscitent un réel enthousiasme auprès des auteurs : en effet, le CNL a reçu plus de 800 candidatures d'auteurs dans toute la France prêts à rencontrer les élèves pour désacraliser la représentation de l'écrivain et inviter à écrire.

Pour aider les professeurs à trouver sur Adage les écrivains qui sont près de leur établissement, un webinaire de formation DGESCO-CNLI leur est proposé mercredi 6 avril à 17h.

[Plus d'informations dans cet article.](#)

À vos projets

La campagne des appels à projets de la DAAC Bretagne 2022-2023 est ouverte à partir du 28 mars 2022. Toutes les campagnes d'appels à projets académiques se font dorénavant sur la plateforme Adage.

Cet appel à projets participe pleinement de la réalisation de l'objectif du 100% EAC à savoir permettre à chaque élève de bénéficier, tout au long de son parcours scolaire, d'actions d'éducation artistique et culturelle de qualité.

Vous pouvez déposer sur Adage deux types de projets :

- Les projets à l'initiative de vos écoles et établissements
- Les projets s'inscrivant dans des dispositifs académiques

Vous trouverez la procédure pour répondre à cet appel à projets ainsi que les différents dispositifs auxquels vos écoles et établissements peuvent candidater [en suivant ce lien](#).

David Guillerme
Délégué académique à
l'éducation artistique et à l'action culturelle

Recenser ses actions EAC avec Adage

Le recensement des projets et actions d'éducation artistique et culturelle est toujours en cours sur Adage, jusqu'à la fin de l'année scolaire.



Cependant, la DGESCO procèdera à une extraction des données du recensement le 15 mai 2022 pour conduire une analyse.

L'outil statistiques d'Adage que vous trouvez dans le volet culture de votre établissement (onglet « Établissement ») vous permet de savoir où vous vous situez quant à l'objectif du 100% EAC.

Vous trouverez sur le portail DAAC [toutes les informations nécessaires](#) pour participer à ce recensement et permettre à chaque élève de bénéficier d'actions d'éducation artistique et culturelle de qualité.

Nous vous rappelons qu'Adage permet de matérialiser le parcours EAC de vos élèves.

PROCÉDURE DE L'APPEL À PROJETS DAAC 2022 - 2023

CALENDRIER DE L'OPÉRATION

- Du 8 mars au 16 mai : campagne 2022 de candidature au label écoles-établissements en démarche globale EAC
- Du 28 mars au 16 mai : Campagne d'appel à projets DAAC 2022-2023
- 15 mai : extraction du recensement par la DGESCO pour analyse des données. Le recensement reste ouvert jusqu'au 31 août.
- Du 16 mai au 1er juin : instruction des dossiers pour les membres des groupes techniques EAC.
- 1er juin au 15 juin : commission de validation des projets et des candidatures de labellisation en groupe technique EAC
- Fin juin : publication des avis de la commission sur Adage

APPELS À PROJETS

Vous pouvez déposer deux types de projets :

- Des projets s'inscrivant dans des dispositifs nationaux ou académiques
- Des projets à l'initiative de vos écoles ou établissements

Liste des dispositifs académiques dont la candidature se fait via l'appel à projet Adage :

- Festival académique de Chant choral (28 mars - 16 mai)
- Jeunes en librairie (16 mai - 30 septembre)
- A livre ouvert (28 mars - 15 juin)
- Patrimoine de mon lycée (28 mars - 20 juin)
- Graine de reporters scientifiques (2 mai - 30 mai)
- Appel des pôles (3 octobre - 21 octobre)
- Robofesta (3 octobre - 21 octobre)
- Plastique à la loupe (2 mai - 30 mai)
- Mon chef d'oeuvre en 180 secondes (28 mars - 15 juin)
- Objectif ODD (3 octobre - 21 octobre)

Pour candidater à l'un des dispositifs académiques, il est impératif d'indiquer dans le titre du projet le nom du dispositif en majuscules.

ETAPES DE VALIDATION

Les commissions départementales de début juillet se tiendront en présence de la DAAC, de la DRAC, des collectivités territoriales et de représentants de l'Education nationale (coordonnateur départemental EAC, IEN, IA-IPR...)

Les projets peuvent être validés ou non-validés.

Dans le cas d'une validation, elle peut être :

- Validation avec accompagnement financier (1000€ maximum par projet)
- Validation sans accompagnement financier mais avec accompagnement pédagogique
- Validation sans accompagnement

ATTENTION :

Seront exclus de l'appel à projets :

- Les projets dont la demande dépasse 1000€
- Les projets qui ne sont pas validés par le chef d'établissement ou l'IEN
- Les projets qui ne reposent pas sur les 3 piliers de l'EAC
- Les projets qui ne sont pas construits en partenariat
- Les projets des écoles et établissements qui n'ont pas participé au recensement de l'année en cours

ÉVÈNEMENTS

Expo « Pas sommeil » à Rennes

Cet été, Rennes propose l'exposition « Pas Sommeil. La fête dans tous ses états ». Les enseignants sont invités à en devenir les ambassadeurs.

[Accéder à l'article.](#)



RESSOURCES

Anne de Bretagne : visite autonome

Le musée de Bretagne à Rennes publie un dossier sur Anne de Bretagne pour accompagner une visite autonome des élèves du second degré dans les collections permanentes du musée.

[Accéder à l'article.](#)



« Soleil of persian square » / GwinZegal

L'exposition « Soleil of persian square » d'Hanna Darabi se déroulera jusqu'au 5 juin 2022, au Centre d'art GwinZegal à Guingamp. Un kit de jeux pédagogiques permet d'aborder les différentes thématiques présentes dans l'exposition.

[Accéder à l'article.](#)



« Celtique ? » Présentation aux enseignants

Triskèles, druides, forêts aux nombreuses légendes, danses et musiques celtiques... la Bretagne est aujourd'hui fréquemment associée, voire confondue, avec tout un imaginaire celtique. La visite de l'exposition « Celtique ? » dédiée aux enseignants aura lieu le mercredi 6 avril de 14h30 à 15h30 au musée de Bretagne.

[Accéder à l'article.](#)



ACTIONS

A la découverte de la recherche 2022

Des chercheurs, enseignants-chercheurs, ingénieurs, techniciens, doctorants proposent de venir rencontrer des élèves pour les sensibiliser aux travaux menés dans les laboratoires de recherche et, plus généralement, à la démarche de recherche. Cette année, l'opération « A la découverte de la recherche ! » se déroulera jusqu'au 8 avril 2022

[Accéder à l'article.](#)



Fête de la science 56

La 31e édition de la Fête de la science se déroulera du 7 au 17 octobre 2022 avec pour thématique le changement climatique. La Maison de la mer invite les morbihannais à développer des ateliers, expositions, visites, conférences ou spectacles thématiques.

[Accéder à l'article.](#)

